

Honoraires de transaction TTC à la charge vendeur

(Un seul redevable vendeur ou acquéreur)

Prix de vente	Habitation / Professionnel	Terrain	Commercial / Industriel
Jusqu'à 420 000 €	5 % TTC + 2 000 € TTC	5 % TTC + 2 000 € TTC	5 % TTC + 2 000 € TTC
De 420 000 à 460 000 €	23 000 € TTC	23 000 € TTC	23 000 € TTC
Au-delà de 460 000 €	5 % TTC	5 % TTC	5 % TTC

Honoraires de transaction TTC pour Mandat de recherche à la charge acquéreur

Prix de vente	Habitation / Professionnel	Terrain	Commercial / Industriel
Jusqu'à 420 000 €	5 % TTC + 2 000 € TTC	5 % TTC + 2 000 € TTC	5 % TTC + 2 000 € TTC
De 420 000 à 460 000 €	23 000 € TTC	23 000 € TTC	23 000 € TTC
Au-delà de 460 000 €	5 % TTC	5 % TTC	5 % TTC

Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	50 €	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	5 € TTC / m ² de surface habitable	5 € TTC / m ² de surface habitable
Etat des lieux location vide	3 € TTC / m ² de surface habitable	3 € TTC / m ² de surface habitable
Etat des lieux location meublée	3 € TTC / m ² de surface habitable	3 € TTC / m ² de surface habitable
Locaux non soumis à la loi du 6 juillet 1989	Sur devis	

Honoraires de gestion

Service gestion	Assurance Loyers Impayés
7 % HT soit 8,40 % TTC des encaissements mensuels	2 %

La délivrance d'une note est obligatoire

Honoraires au 1^{er} janvier 2023

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.